

Publié le 23 janvier 2024

A Chartres, la Spl d'aménagement n'est pas étrangère à l'élargissement de l'usine Novo Nordisk

Annoncé le 23 novembre dernier, l'investissement de 2,1 milliards d'euros offrira la possibilité au complexe de Novo Nordisk de Chartres (Eure-et-Loir) de doubler de taille et de renforcer ainsi ses capacités de production. A partir de 2026, c'est donc en France que les médicaments les plus innovants du laboratoire danois, à commencer par la sémaglutide, utilisée dans le traitement du diabète 2 et potentiellement contre l'obésité, la molécule phare aux sources de la croissance, seront fabriqués.



Le laboratoire danois Novo Nordisk a décidé de renforcer et de diversifier les capacités de production de médicaments de son complexe de Chartres (Eure-et-Loir). L'usine française, spécialisée dans les flacons et les stylos injecteurs (photo) d'insuline, va tout simplement doubler sa surface au sol. **Entre Chartres et le leader danois, l'histoire d'amour industrielle remonte au début des années 60.** Avec 2,1 milliards d'euros investis sur le site chartrain, le laboratoire atteint des sommets en matière d'investissement en France. D'où la présence **d'Emmanuel Macron**, le 23 novembre, pour officialiser en grandes pompes l'évènement.

L'aménagement public au service de l'investissement privé

A Chartres, le complexe français est devenu un site XXL, avec **plus de 1 600 salariés sur place**. Ce projet renforcera encore plus ce centre stratégique du réseau industriel de Novo Nordisk, qui compte une base industrielle au Danemark, et trois autres sites à l'étranger en dehors de Chartres : aux Etats-Unis, en Chine et au Brésil. Reste à savoir pourquoi l'entreprise a choisi Chartres et pas un des trois autres pays suscités. **Président directeur général de la Spl Chartres aménagement, Franck Masselus ose croire que l'action menée par les collectivités et la Spl sur ce dossier ont été déterminante.** « Il ne s'agit pas de pousser un cocorico pour le simple plaisir de le faire. Mais les faits sont là : avec le maire de Chartres, Jean-Pierre Gorge, nous avons réussi à convaincre ce grand groupe qu'il pouvait compter sur l'investissement des pouvoirs publics pour répondre aux exigences d'une telle extension ».

Les Epl en ordre de marche

Concrètement, **près de 500 nouveaux salariés et leur famille seront accueillis à Chartres et sur l'ensemble du territoire métropolitain.** « Nous avons dit aux promoteurs immobiliers, qui souffrent énormément actuellement, qu'il s'agissait là clairement d'une opportunité pour lancer de nouveaux programmes. Car la demande se resserre et nous devons travailler en bonne intelligence avec eux pour répondre à cet afflux de personnes à loger », assure l' élu, par ailleurs élu à la mairie de Chartres aux finances et à la prospective. « **L'écosystème chartrain des Entreprises publiques locales offre une capacité de réaction face à un tel projet.** Par exemple, pour lancer rapidement de nouveaux programmes, le foncier disponible sera mis à contribution mais aussi le raccordement à l'eau des futurs logements mais aussi de la prochaine unité de production. La SemOp C Eau est d'ores et déjà mobilisée ». Un Copil est en place entre la direction de Novo Nordisk et les Epl concernées pour phaser la montée en puissance de la réponse de la puissance publique aux attentes de la collectivité.

Retombées fiscales et économiques

C'est en lieu et place de l'actuel Centre technique municipal que l'extension de l'usine se fera. Les activités seront déplacées dès le 1er septembre 2024 pour commencer les travaux sur place. La mobilisation chartraine aura un effet immédiat sur la fiscalité. Sans oublier les retombées économiques sur le tissu local : **une étude atteste qu'un euro public investi dans le cadre de la Fête des Lumières entraîne une plus-value de 20 € pour l'ensemble des acteurs privés.** « Avec la Spl d'aménagement, nous démontrons ainsi que ce modèle agit très concrètement sur la base de l'agilité qu'on lui attribue régulièrement. Les aménagements à réaliser se feront dans un échange permanent avec l'industriel ».

La primauté du cadre de vie

Sur le site de [Chartres Métropole](#), son président, **Jean-Pierre Gorges** apporte d'autres précisions, notamment sur les raisons qui ont poussé l'entreprise à faire le choix de Chartres : « Pour avoir discuté au long des années avec de nombreux cadres de l'entreprise, **je pense que ce sont les possibilités de recrutement de personnels compétents qui l'ont emporté**. Je ne parle pas seulement du bassin chartrain, qui est évidemment trop limité. Les dirigeants de Novo Nordisk vont recruter partout en France et même à l'étranger ». Le cadre de vie métropolitain a aussi été un élément déterminant : « Le recrutement aujourd'hui, les candidats ne parlent pas seulement de salaire. **Pour qualifier un emploi de « bon job », il faut d'autres atouts et d'abord une qualité de la vie** : « que vais-je trouver à Chartres pour moi-même, ma famille et mes enfants ? Quelles sont les écoles ? Quels sont les équipements culturels, sociaux, les possibilités de se loger ? Y a-t-il des animations, de bons clubs sportifs ? », etc. (...) C'est tout ce qui constitue ce que j'appelle l'attractivité d'une ville, quand elle est propre, sûre et que les services publics, hôpitaux compris, fonctionnent bien. Au total, c'est un choix concurrentiel dans tous les domaines ».

Novo Nordisk plutôt que les géants de l'e-commerce

« Un emploi industriel créé, c'est 1,5 emploi créé à côté, comme la Cosmetic Valley le montre bien. Et ce sont en plus 2 à 3 emplois indirects qui apparaissent progressivement dans le bâtiment, les commerces, les services à toute cette population supplémentaire. Rien à voir avec les entrepôts géants de l'e-commerce et leurs emplois rarement qualifiés. Novo Nordisk oui, Ali B... non », conclut Jean-Pierre Gorges.

Par Stéphane MENU